



Conférence des ministres de l'Éducation
des pays ayant le français en partage

Spécial CONFEMEN

www.confemen.org

50 ans

infos

Novembre 2010

sommaire

- édito 01
- interview avec le ministre
Kalidou Diallo 02
- dossier Pasec 04
- à cœur ouvert avec Mme
Adiza Hima 06
- rencontres thématiques 10
- ils ont dit à propos
du cinquantenaire... 13

50 ans
CONFEMEN, un demi-siècle
au service de l'Éducation



Mme Adiza HIMA
Secrétaire générale
de la CONFEMEN

La CONFEMEN a aujourd'hui 50 ans. ET la mise en œuvre du Plan de relance, huit ans.

Huit ans au cours desquels nous nous sommes employés à traduire en actes concrets la feuille de route qui nous a été confiée en novembre 2002, à Ouagadougou (Burkina Faso), lors de la 50e session ministérielle de notre institution.

Huit ans d'engagement, de dévouement et d'abnégation à la tâche qui nous valent aujourd'hui la reconnaissance unanime d'innombrables acteurs et partenaires de l'éducation.

Huit ans d'intenses activités qui ont couvert tous les champs définis par le Plan de relance, allant de l'information et de la communication à la promotion des intérêts communs, en passant par la réflexion et la production de nouvelles stratégies éducatives.

Huit ans d'un vaste ballet diplomatique pour rencontrer diverses personnalités du monde politique et éducatif (ministres, techniciens, leaders syndicaux, responsables de parents d'élèves, experts, parlementaires, responsables d'institutions internationales, etc.) et échanger avec elles de la CONFEMEN et de l'éducation.

Notre fierté et notre satisfaction

essentielles résident dans cette dynamique partenariale mise en place autour de la CONFEMEN et qui est fondée sur la mutualisation de nos intelligences, de nos ressources et de nos moyens.

Cette volonté d'atteindre les objectifs conjointement fixés, forte et partagée par l'ensemble des acteurs, nous a été d'un grand apport dans l'accomplissement de notre lourde mais exaltante mission.

C'est grâce à cette vision commune que nous avons de nos responsabilités individuelles et collectives que nous devons les réalisations enregistrées depuis l'adoption du Plan de relance.

C'est grâce à ce partenariat dynamique, voire naturel dans le cas de l'organisation internationale de la Francophonie et d'autres institutions francophones, que nous devons ce formidable bond quantitatif et qualitatif.

Car, de Ouagadougou en 2002 à Dakar en 2010, que de défis relevés, ENSEMBLE, dans un total esprit de complémentarité et de désir de réussites. C'est dans cette voie qu'il nous faudra sans doute poursuivre nos efforts pour relever les défis qui se posent aux systèmes éducatifs. Pour que vive pour toujours la CONFEMEN au cœur d'une Francophonie forte et dynamique.

édito

Kalidou Diallo, Ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'Élémentaire, du Moyen Secondaire et des Langues nationales du Sénégal et premier Vice-Président de la CONFEMEN

“ Le Sénégal est prêt pour accueillir ce double évènement de la Confemen ”

Dans le cadre de la célébration de son Cinquantenaire, le ministre de l'Éducation du Sénégal, premier vice-président de la CONFEMEN et hôte de la 54^e session ministérielle de novembre 2010, M. Kalidou Diallo, étale, dans cet entretien, les dispositions prises par son pays pour la réussite de cette double manifestations non sans rendre un hommage appuyé à l'actuel Secrétaire général de la Confemen, Mme Hima dont le mandat arrive à terme.

Propos recueillis par DAOUA MANÉ

interview

Monsieur le ministre, quelles sont les raisons essentielles qui sous-tendent le choix du Sénégal pour abriter, en novembre 2010, la 54^e session ministérielle et le 50^e anniversaire de la CONFEMEN ?

Le Sénégal a toujours joué un rôle important dans le cadre de la francophonie en général, et de la CONFEMEN en particulier. Notre pays abrite ainsi le siège de la CONFEMEN depuis sa création en 1960. C'est la principale raison qui motive la décision des ministres des pays membres de célébrer, avec faste et éclat à Dakar, ce cinquantenaire qui consacre la maturité de l'institution. Il s'y ajoute que notre pays capitalise une longue tradition et une expérience remarquable en matière d'organisation de conférences internationales.

Le Sénégal est-il prêt pour accueillir ce double évènement ?

Le Sénégal a un grand potentiel et une capacité avérés d'accueillir la 54^{ème} session ministérielle et la célébration du cinquantenaire de la CONFEMEN. Une commission d'organisation interministérielle que je préside moi-même est mise en place depuis le début de l'année et travaille activement en coopération avec le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN dans le cadre de la préparation de ces deux évènements.

Les lettres d'invitation sont transmises officiellement aux Ministres en charge de

l'Éducation des 41 pays membres et aux autres personnalités du monde de l'éducation. Certains pays ont déjà confirmé leur participation. Sur instruction du président de la République, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, le Gouvernement a déjà mis en place un budget de cent cinquante millions (150 000 000) de F CFA pour l'organisation des deux évènements. Des requêtes sont adressées à des pays amis et à des partenaires pour boucler le reste du budget. Je peux donc vous affirmer que le Sénégal est prêt à accueillir ce double évènement. Et comme je l'ai déjà dit à Paris en octobre 2009 à l'occasion de la réunion du Bureau de la CONFEMEN, la fête sera belle à Dakar.

“ Sur instruction du président de la République, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, le Gouvernement a déjà mis en place un budget de cent cinquante millions (150 000 000) de F CFA pour l'organisation des deux évènements. ”

Le cinquantenaire est un évènement important dans la vie de l'institution. Quel regard peut-on porter sur la vie de cette institution qui a été pratiquement à l'avant-garde du développement des systèmes éducatifs de la plupart de ses membres ?

En effet, en 2010, la CONFEMEN, première institution de la francophonie créée en 1960, commémore son 50^{ème} anniversaire. Elle a beaucoup évolué dans le temps, et regroupe actuellement 41 États et gouvernements membres du Nord et du Sud. La situation actuelle de notre institution est dressée avec pertinence par Madame le Secrétaire général de la CONFEMEN, sous l'angle des trois axes du plan de relance. Les résultats obtenus sont probants et unanimement reconnus. La CONFEMEN aujourd'hui, c'est une gestion moderne et rigoureuse des ressources, de nouveaux locaux appropriés aux besoins actuels et futurs, une expertise reconnue et de plus en plus sollicitée, particulièrement dans le domaine de l'évaluation et de l'orientation stratégique de politiques éducatives, une communication de mieux en mieux structurée et efficace. En outre, elle a beaucoup aidé ses États membres à améliorer leurs politiques et stratégies de développement de leurs systèmes éducatifs. Elle capitalise aujourd'hui une expérience et une expertise mondialement reconnues, avec une



contribution jugée remarquable dans le cadre de la réalisation des objectifs d'une éducation de qualité pour tous à l'horizon 2015.

Elle a renforcé, ces dernières années, sa notoriété et son influence au niveau international. Comme déjà mentionné par Madame la Secrétaire générale, nous observons actuellement un formidable élan de reconnaissance unanime de la part des États et gouvernements membres et un champ partenarial de plus en plus étendu, fonctionnel et bénéfique aux systèmes éducatifs. Une satisfaction légitime qui autorise aujourd'hui de nouvelles ambitions et qui n'a pu être possible que grâce à la conjugaison de dynamiques multiples, complexes et parfois insoupçonnées.

La 54^e session ministérielle et le 50^e anniversaire de la CONFEMEN seront également l'occasion d'élire un nouveau Secrétaire général qui aura pour mission de poursuivre le travail remarquable réalisé par Mme HIMA Adiza en huit années de mise en œuvre du plan de relance adopté à Ouagadougou (Burkina Faso). En votre qualité de vice-président en exercice de la CONFEMEN à partir de novembre 2010, quelles pourraient être les lignes d'action que vous comptez privilégier afin de maintenir cette belle dynamique de continuité et permettre ainsi à l'institution de faire toujours plus et mieux dans sa mission d'encadrement et d'accompagnement des pays en matière

d'élaboration et de mise en œuvre de leurs politiques éducatives ?

Comme vous l'avez ci-bien dit, le Sénégal aura l'honneur, à travers ma modeste personne, de présider aux destinées de la CONFEMEN à partir de novembre 2010 et cela pour une durée de deux ans. Cette présidence du Sénégal coïncide malheureusement avec le départ de Madame HIMA Adiza, actuelle Secrétaire générale, qui a réalisé un travail remarquable en huit années de mise en œuvre du plan de relance adopté à Ouagadougou (Burkina Faso). Nous lui devons les résultats excellents et le rayonnement actuel de la CONFEMEN sur la scène internationale. Je voudrais profiter de cette opportunité pour lui rendre un hommage mérité, et saluer son engagement et son militantisme au service de l'éducation, son professionnalisme, son efficacité et son leadership. En somme, toutes ses qualités humaines et professionnelles qui nous ont valu les performances aujourd'hui reconnues par tous et à travers le monde. Je lui réaffirme la grande satisfaction et la gratitude unanime de tous les États et gouvernements membres pour le travail et les résultats qu'elle a réalisés durant les huit années qu'elle a passées à la tête de la CONFEMEN.

Tout cela pour dire que nous allons nous inscrire dans une optique de continuité et de renforcement des acquis déjà obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance. A cet effet, et sans pouvoir être à l'heure actuelle systématique et exhaustif, les lignes d'action que nous comptons investir en priorité et en conformité avec les orientations adoptées dans le Cadre

d'action du Forum mondial de Dakar et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en lien avec la lutte contre la pauvreté et le développement durable peuvent, peuvent se résumer comme suit : consolider, élargir et valoriser au niveau international les acquis incontestables engrangés dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance; renforcer l'impact de l'action de la CONFEMEN pour l'amélioration de la qualité et de la gestion des systèmes éducatifs dans l'espace francophone ; promouvoir un partenariat diversifié au niveau international et régional avec les instances et institutions de la francophonie, la société civile et les partenaires au développement.

Nous confirmons que l'avenir de la CONFEMEN se pose en termes de mutation continue, exigence à la fois d'un besoin d'efficacité interne du Secrétariat technique permanent (STP), mais également de performances nouvelles au plan international. Voilà pourquoi, il me paraît extrêmement important, pour projeter notre organisation dans le futur, de s'interroger non seulement sur la nature et la portée des résultats qui ont été régulièrement salués, mais surtout sur les dynamiques mises en œuvre pour les atteindre, afin de les consolider et de les enrichir. Cela dit, notre mission consistera surtout à rester à l'écoute des États et Gouvernements membres de la CONFEMEN, et à travailler à la concrétisation des orientations et des décisions qu'ils voudront bien prendre, afin que la CONFEMEN continue d'être une référence dans nos pays et dans le monde entier ●

“

L'avenir de la CONFEMEN se pose en termes de mutation continue, exigence à la fois d'un besoin d'efficacité interne du Secrétariat technique permanent (STP), mais également de performances nouvelles au plan international.”



Résultats PASEC VII, VIII et IX

Un faible niveau des acquisitions dans les pays d'Afrique francophone

Les résultats PASEC VII, VIII et IX prouvent que le niveau d'acquisitions dans les pays d'Afrique francophone reste faible. Un phénomène dû à plusieurs facteurs dont le contexte difficile mais également un manque de moyens en faveur de la qualité de l'éducation.

PASEC
dossier



Le document est la synthèse des principaux résultats des évaluations diagnostiques du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) VII, VIII et IX. Les résultats enregistrés lors des évaluations des 5 dernières années dans 11 pays sont mis en relation avec certains indicateurs contextuels.

L'analyse est ensuite menée selon la répartition des scores des élèves, par niveau d'enseignement et par matière, puis selon le niveau de connaissance atteint par les élèves. Selon l'étude, les scores présentés sont produits à partir des réponses aux items des tests standardisés PASEC, réajustés de telle sorte que la cohérence globale des tests soit respectée sur l'ensemble des pays enquêtés.

Les moyennes par pays ne sont donc pas tout à fait les mêmes que celles présentées dans les évaluations nationales et tiennent compte des poids de pondération, conformément aux plans d'échantillonnages retenus, ce qui permet d'interpréter les résultats obtenus au niveau national.

La méthodologie permet de calculer des scores moyens à huit tests : les tests de début (pré test) et de fin d'année (post test), par matière (français et maths) et par niveaux (2^e ou 5^e année). L'étude montre qu'environ « 3 enfants sur 5 accèdent à la fin du cycle primaire (58%) et la dépense par élève est de 9% du revenu par habitant en moyenne. Les élèves du Gabon où le PIB par habitant est élevé

(4263) et où le français est utilisé chez la majorité d'entre eux (94%) obtiennent les meilleurs scores en français.

Mais tel n'est pas le cas en mathématiques». L'analyse montre que les tests actuels utilisés par le PASEC et le SACMEQ (Southern and Eastern Africa Consortium for Monitoring Educational Quality) ne permettent pas « de comparer les résultats d'apprentissage entre les pays francophones et anglophones d'Afrique Subsaharienne ».

Dans tous les cas, les revenus par habitant moyens des pays francophones du PASEC sont inférieurs à ceux des pays anglophones ayant bénéficié du SACMEQ, « soit 753 dollars constant du PIB par habitant en 2000 en Afrique francophone contre 1780 en Afrique anglophone ». Même si selon l'Unesco, dans ces 2 sphères géographiques, près de 3/4 de la population vivent avec « moins de 2 dollars par jour en moyenne, tandis que l'aide extérieure est estimée à 60 dollars par habitant en 2004 sur le continent africain », il n'en demeure pas moins que « des écoles anglophones sont relativement mieux dotées que les écoles francophones en intrants de base ».

La preuve, note l'étude, « plus de 20 % des élèves des pays SACMEQ sont dans une école disposant d'une bibliothèque, cette proportion n'étant atteinte que dans un tiers des pays PASEC. De plus, 76% des élèves parlent « des fois » ou « souvent » la langue du test pour le SACMEQ, qui est

principalement l'anglais, contre 18% des élèves qui parlent le français dans les pays PASEC ». C'est dire que les langues utilisées et les langues officielles d'apprentissage semblent « exercer une influence plus importante que le revenu par habitant sur le niveau d'apprentissage des élèves ».

Scores en français et en mathématiques

En considérant la valeur de 40% de bonnes réponses comme un seuil minimum au PASEC, l'étude montre que globalement et indépendamment des années d'enseignement, les élèves du Cameroun et du Gabon ont de meilleurs résultats que les autres pays dans les deux matières évaluées, tandis que ceux de Madagascar ont les meilleurs résultats en mathématiques.

Les résultats de Madagascar et du Burundi en mathématiques sont les plus élevés, notamment en 2^e année, alors que les langues d'enseignement en début de cycle sont respectivement le malgache et le kirundi. En fin de cycle primaire, les résultats au Bénin, au Tchad et en Côte d'Ivoire sont les plus faibles, plus particulièrement en français pour les deux premiers et en mathématiques pour le troisième. Enfin, les résultats obtenus par les élèves du Sénégal, du Burkina Faso, du Congo et des Comores se retrouvent au niveau médian de l'ensemble des données disponibles.

Les facteurs influant sur ces résultats « moyens » des élèves sont entre autres, le non-respect du temps scolaire, les variations des conditions de passation des tests et la perte d'élèves entre les deux vagues de tests à cause des perturbations scolaires (rentrée tardive, grèves, etc.) très fréquentes dans les pays africains.

Relation entre les scores de français et de mathématiques

Les trois groupes de pays précités, se détachent particulièrement, notamment en 5^e année. Les pays « performants » : Cameroun, Gabon (français et mathématiques confondus), Madagascar, Burundi (en mathématiques) ; les pays aux « résultats médians » : Sénégal, Congo, Burkina Faso, Comores ; les pays « moins performants » : Tchad, Bénin, Côte d'Ivoire.

Tout porte à croire que l'apprentissage des disciplines et notamment les mathématiques, dépendrait du niveau de maîtrise de la langue d'enseignement (ici le français). Ce constat est plus visible en 5^e année.

Par ailleurs, en dehors des résultats moyens, on observe une proportion importante d'élèves en réelle difficulté scolaire et de fortes disparités entre et au sein des pays. Dans l'étude PASEC, les élèves de la 5^e année ont été classés en trois niveaux : le premier au niveau bas concernent les élèves qui ont moins de 25 sur 100 ; le deuxième niveau ou milieu, les élèves ont un score compris entre 25 et 40 sur 100 et le niveau 3 ou haut qui concerne les élèves qui ont un score supérieur à 40 sur 100, ce qui correspond au seuil (taux utilisé par le PASEC jusqu'à présent).

L'étude montre aussi que la proportion d'élèves en difficulté au sein d'un pays est très proche en mathématiques et en français. Dans 7 pays : le Tchad, le Bénin, le Burkina Faso, le Congo, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et les Comores, « plus de 20% des élèves éprouvent de graves difficultés scolaires en fin de cinquième année, assimilable à une situation d'échec scolaire ».

Par analogie, dans seulement 3 des 11 pays présentés, « plus de la 1/2 des élèves ont atteint le niveau de compétence de base dans les 2 matières évaluées (Cameroun, Gabon, Burundi). C'est également le cas au Sénégal et à Madagascar, mais en mathématiques uniquement ».

Concernant les curriculums, les résultats soulignent « des difficultés réelles d'implantation des instructions officielles dans les écoles et plus spécifiquement en lecture », souligne le document.

Redoublement, absentéisme, grèves, manque de formation...

Ces facteurs qui influent sur l'apprentissage

Plusieurs facteurs influent sur l'apprentissage. Entre autres, le redoublement, l'absentéisme des enseignants, les grèves répétitives, le manque de manuels, etc.

Plusieurs facteurs influent sur l'apprentissage. L'étude révèle qu'une quinzaine de facteurs présentent un « effet significatif de manière récurrente sur les acquisitions » dans les 14 pays concernés.

Ce sont particulièrement le redoublement, le niveau de vie des élèves, le genre de l'élève (fille), l'absentéisme des enseignants, l'âge d'entrée à l'école élevé, l'aide dans les devoirs à domicile, la taille de classe élevée, la fréquence des réunions entre enseignants et directeurs, le fait de parler la langue d'enseignement à la maison, le genre de l'enseignant (femme), la formation professionnelle initiale des enseignants, les travaux des champs, le commerce (ou domestiques), le fait d'être un enfant confié, le fait de déterminer un livre que l'on peut apporter à la maison (langue d'enseignement ou mathématiques), la formation continue de l'enseignant, le caractère rural de l'école.

Parmi ces facteurs, certains ont « un effet positif avéré » sur les acquis des élèves (niveau de vie élevé, le fait de parler la langue d'enseignement à la maison, le fait de pouvoir apporter un livre de classe à la maison) tandis que d'autres sont « des freins » à l'évolution positive des apprentissages (le redoublement, le genre féminin, les effectifs pléthoriques, les travaux extrascolaires des élèves et le caractère rural de l'école).

Il existe cependant des facteurs qui ont des « effets contradictoires selon les pays ou selon le niveau enquêté ». Il s'agit, pour la majorité d'entre elles de variables relatives à l'enseignant (son genre, sa formation initiale et continue, l'absentéisme, ou encore la fréquence des réunions entre enseignants et directeurs). L'aide aux devoirs à domicile ainsi que le fait d'être confié sont des variables liées à l'élève dont le niveau d'influence fluctue également.

Il est cependant reconnu que le redoublement « nuit énormément au rendement des systèmes éducatifs », souligne le PASEC dont les évaluations, durant la dernière décennie, ont montré que « les élèves ayant redoublé progressent moins vite que les autres au cours de l'année ». D'après le PASEC, les taux de redoublement au primaire sont « disparates » suivant les pays, fluctuant entre « 7,9% pour le Sénégal à 35% au Burundi ». Toutefois, précise le PASEC, la majorité des pays francophones de l'Afrique Subsaharienne, sous l'impulsion de la communauté internationale, ont révisé leur politique de régulation des flux à l'intérieur du primaire en privilégiant « le passage automatique à l'intérieur des sous cycles ».

Par ailleurs, pour solidifier les acquis des élèves, il faut jouer sur le temps scolaire, c'est-à-dire le temps mesuré par l'absentéisme moyen des enseignants. D'autant plus qu'au cours du dernier mois, « les enseignants se seraient absentés 3,5 jours pour des raisons professionnelles et personnelles ».

Par ailleurs, pour solidifier les acquis des élèves, il faut jouer sur le temps scolaire, c'est-à-dire le temps mesuré par l'absentéisme moyen des enseignants. D'autant plus qu'au cours du dernier mois, « les enseignants se seraient absentés 3,5 jours pour des raisons professionnelles et personnelles ».

Taux élevé d'élèves non aidés à domicile

L'étude du PASEC montre que beaucoup d'élèves ne bénéficient pas d'aide à domicile. « Dans les pays évalués, le pourcentage des élèves ne recevant aucune aide dans les devoirs à domicile varie de 17 à 58% », disent les enquêteurs, précisant que l'influence de ce facteur « n'est pas très nette pour l'ensemble des pays ».

Pour le PASEC, cet état de fait est lié au faible niveau d'alphabétisation des parents. En effet, « les mères seraient, suivant le pays, de 47 à 79% à être alphabétisées ». Or, le suivi et le soutien de la scolarité des élèves par leurs parents ou tuteurs sont un élément déterminant, quand il est adapté, pour assurer la réussite des élèves.

Quant à la fréquence des réunions entre les enseignants et les directeurs, elle est variable et influe « différemment » selon les pays. Par contre, le fait que l'enseignant et le directeur de

à cœur ouvert avec...



Madame Adiza Hima, Secrétaire Générale de la CONFEMEN

“ La célébration du cinquante-naire est la consécration d'un demi-siècle d'existence au service de l'éducation.

Propos recueillis par Moussa MODI ALZOUMA

Du 15 au 20 novembre 2010, Dakar abrite la 54^e session ministérielle et les festivités du cinquante-naire de la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage) sur le thème : « La qualité de l'éducation, un enjeu pour tous : constats et perspectives ».

Cette session ministérielle coïncide également avec les huit ans de la mise en œuvre du plan de relance adopté en novembre 2002 à Ouagadougou, au Burkina Faso. Autant de motifs qui ont motivé madame Adiza HIMA, la Secrétaire générale de cette institution pionnière dans le domaine de l'éducation, à donner aux lecteurs de cette édition spéciale de CONFEMEN infos, un aperçu de ce qui a pu être fait au cours de cette période.

Dakar abrite, du 15 au 20 novembre 2010, la 54^e session ministérielle et les festivités du cinquante-naire de la CONFEMEN. Que faut-il y retenir ?

Permettez-moi d'abord de vous dire combien j'apprécie votre initiative et votre démarche ; initiative et démarche qui sont par ailleurs conformes au soutien que vous nous avez toujours apportés depuis 2002.

Je voudrais vous en remercier sincèrement et confirmer à l'occasion que les médias et les journalistes ont joué un rôle de première importance dans la mise en œuvre du plan de relance.

Votre question, il faut le dire, est intéressante à plus d'un titre. Elle me permet en particulier de partager avec les lecteurs de cette édition spéciale de CONFEMEN infos les tenants et les aboutissants

de ce double événement que Dakar a l'honneur d'accueillir. D'abord la 54^e session ministérielle qui a pour thématique : « La qualité de l'éducation, un enjeu pour tous : constats et perspectives ». La session ministérielle, il faut le souligner, est une réunion statutaire de la plus grande instance de CONFEMEN. Elle va se faire en deux grandes étapes : d'une part les réunions préparatoires que sont celle de la Commission administrative et financière (CAF) ; celle des correspondants nationaux (CN) des Etats et gouvernements membres du Bureau. Je voudrais ouvrir ici une petite parenthèse pour préciser que ces correspondants nationaux, qui sont notre porte d'entrée dans les pays, sont de hauts cadres de l'éducation qui occupent en général une position stratégique dans l'architecture institutionnelle du ministère de l'Éducation de leurs pays ainsi que celle des ministres des Etats et gouvernements membres du Bureau de la CONFEMEN. Ces trois réunions préparatoires se tiendront du 15 au 18 novembre. D'autre part, vous avez la conférence ministérielle dont l'ouverture officielle est prévue dans l'après-midi du jeudi 18 novembre sous la présidence effective du président de la République du Sénégal, Maître Abdoulaye WADE.

Le deuxième aspect de votre question concerne le 50^e anniversaire de notre institution que les ministres ont demandé, lors de leur 53^e session de Caraquet en juin 2008, au Canada/Nouveau-Brunswick, de fêter avec faste et éclat. Coïncidant avec la 54^e session ministérielle, le cinquante-naire de la CONFEMEN, qui se tient dans le pays qui abrite son siège depuis un demi-siècle, sera marqué par des manifestations sportives et culturelles qui vont se dérouler dans un esprit d'échange et de partage.

Outre la randonnée pédestre, les tournois de football et de lutte scolaire, le programme comporte plein d'autres manifestations intéressantes. Le Sénégal, pays d'accueil de ce double événement, mettra sur le plateau une gamme variée d'activités culturelles qui permettraient à ses hôtes de découvrir les facettes culturelles du pays de la téréngala. La visite du monument de la Renaissance africaine constitue certainement une de ces grandes facettes.

Il y aura également des expositions documentaires et d'arts culinaires et vestimentaires ainsi que des prestations artistiques d'autres pays membres. Ce sera en somme la fête de la diversité culturelle.

“ Le Sénégal, pays d'accueil de ce double événement, mettra sur le plateau une gamme variée d'activités culturelles qui permettraient à ses hôtes de découvrir les facettes culturelles du pays de la téréngala.

Il s'agit donc d'un évènement exceptionnel ?

Tout à fait ! Un évènement exceptionnel pour la doyenne des institutions francophones dans le domaine de l'éducation et de la Francophonie. La CONFEMEN, je ne vous l'apprends pas certainement, a été à l'avant-garde du développement des systèmes éducatifs de la plupart des Etats et gouvernements qui, en 1960, venaient d'accéder à la souveraineté internationale. En réalité, Dakar représente le summum d'un programme qui couvre pratiquement toute l'année 2010. Ce programme, à Dakar, a débuté en mars 2010 avec une *journée portes ouvertes* au Secrétariat technique permanent (STP). Dans les Etats et gouvernements membres également, le cinquantenaire de la CONFEMEN a été marqué par des manifestations diverses qui tirent leur source d'un programme minimal commun dont les correspondants nationaux ont retenu le principe à l'occasion de leur séminaire-atelier de juillet 2009 à Vientiane (République démocratique et populaire lao) et que le Réseau d'information et de communication de la CONFEMEN (RIC) a élaboré en février 2010 lors d'une réunion tenue à cet effet à Dakar.

Ce programme, nous le pensons, répond globalement aux attentes des ministres. Pour finir de répondre à votre question, je dirais que le rendez-vous de Dakar revêt un caractère particulier d'autant qu'en plus du bilan qu'il permettra d'établir, la 54^e session ministérielle jettera aussi les bases de l'avenir de l'institution en termes d'acquis à consolider, d'axes d'intervention nouveaux et de stratégies subséquentes ainsi que de priorités. C'est pourquoi, au-delà du symbolique des manifestations sportives et culturelles, nous avons tenu à marquer l'évènement par un travail de rétrospective sur le parcours réalisé en 50 ans d'existence et les perspectives nouvelles.

Comme quoi vous allez joindre l'utile à l'agréable ?

Oui, et vous conviendrez avec moi qu'un demi-siècle d'existence, cela se fête, qui plus est, dans un domaine stratégique du développement durable comme l'éducation. Toutes ces manifestations dont j'ai parlées tantôt seront couronnées par une soirée commémorative prévue dans la soirée du 19 novembre où ministres, correspondants nationaux, institutions

partenaires et invités seront là. Ce sera au cours de cette soirée qu'il sera procédé à la remise des prix du concours du meilleur reportage du cinquantenaire ainsi que des tournois de football et de lutte scolaire.

Qu'est-ce qui a justifié le choix de Dakar ?

Le choix porté sur le Sénégal pour abriter ce double évènement, vous l'imaginez, n'est pas fortuit. Il procède d'une logique qui tient au fait que le pays abrite le Secrétariat technique permanent (STP) de la CONFEMEN depuis sa mise en place, en 1969. C'est la raison essentielle qui explique que, de manière concertée, il a été décidé que le Sénégal accueille ce cinquantenaire.

En tant que Secrétaire générale de la CONFEMEN, que représente pour vous la célébration du cinquantenaire ?

La célébration du cinquantenaire est la consécration d'un demi-siècle d'existence au service de l'éducation. C'est un moment unique dans la vie d'une institution francophone pionnière dans le domaine de l'éducation : une institution qui a beaucoup apporté et continue d'apporter aux Etats et gouvernements membres en termes de contribution à l'amélioration des systèmes éducatifs, particulièrement ceux du Sud.

D'un point de vue personnel, la célébration du cinquantenaire de la CONFEMEN est un évènement majeur qu'il est heureux de vivre en tant que Secrétaire générale. Pour tout ce qu'il représente pour l'institution, en termes de perspectives bien sûr, je suis à la fois fière et honorée d'être un témoin actif et de premier plan de ce double évènement.

La thématique de la 54^e session ministérielle, vous l'avez dit, est : « La qualité de l'éducation, un enjeu pour tous : constats et perspectives ». Pourquoi le choix de cette thématique ?

Effectivement, c'est cela, le thème de la 54^e session ministérielle. Pourquoi le choix de cette thématique ? Eh bien, parce que d'abord, la qualité de l'éducation est une préoccupation pour tous, dans les

“ Je suis à la fois fière et honorée d'être un témoin actif et de premier plan de ce double évènement.”

pays du Nord comme dans ceux du sud. Ensuite, parce que la qualité de l'éducation reste le credo de la CONFEMEN.

Impulsée par la Conférence mondiale de Jomtien (Thaïlande) en 1990 et le Forum mondial sur l'Education pour tous de Dakar en 2000, l'accélération de la scolarisation a eu des résultats très encourageants. Cependant, ces avancées significatives sur le plan quantitatif n'a toujours été suivi d'une amélioration de la qualité des enseignements et apprentissages. C'est cette volonté de contribuer efficacement à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les pays qui a conduit la CONFEMEN à créer, en 1991, un programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) dont la mission de mettre à la disposition des décideurs et des acteurs de l'éducation des informations fiables et quantifiables sur les forces et les faiblesses de leurs systèmes éducatifs.

Les évaluations des systèmes éducatifs dans le cadre du PASEC nous ont notamment permis de constater que la qualité de l'éducation reste encore une préoccupation majeure de nos systèmes éducatifs. En réalité, pour la CONFEMEN, il ne peut y avoir de rupture entre l'accroissement de l'accès à l'éducation et la qualité des acquisitions scolaires.

Et comme nous allons faire la rétrospective du parcours fait en 50 ans, nous allons jeter un regard rétrospectif sur ce que l'institution a réalisé sur la question de la qualité, examiner l'impact de cette action auprès des Etats membres et de la communauté éducative internationale. Il s'agit de répondre aux questions suivantes : les réflexions, les orientations politiques et les résultats des évaluations sont-ils pris en compte et mis en œuvre par les Etats membres ? Quels résultats cela a-t-il engendré ?, etc. Nous sortirons de la session ministérielle de Dakar avec un mémorandum et un cadre d'actions à mettre en œuvre dans les prochaines années pour améliorer la qualité et les performances des systèmes éducatifs.

Ce sont là autant de raisons valables qui, vues surtout sous l'angle des différents constats dégagés dans le cadre des rencontres internationales d'échange et



de partage organisées par la CONFEMEN, en partenariat avec ses partenaires, ont suffi à convaincre les ministres de la pertinence de la thématique.

Vous parliez tantôt de rencontres thématiques organisées en partenariat avec des institutions partenaires. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Oui, de 2006 à 2010, cinq rencontres internationales ont été organisées par la CONFEMEN et ses partenaires. Il s'agit de :

- les Assises francophones de la gestion scolaire, en avril 2006, à Antananarivo (Madagascar) ;
- les Journées de réflexion sur la pratique de la dynamique partenariale, tenues à Dakar (Sénégal), en octobre 2007 ;
- la réunion-débat sur les facteurs essentiels de la qualité de l'éducation, tenue en novembre 2008, à Bujumbura (Burundi) ;
- la réunion-débat sur la pratique de classe et l'environnement scolaire et extrascolaire, tenue à Dakar, en mai 2009 ;
- les Assises sur les réformes curriculaires que Brazzaville (Congo) a abritées en juillet 2010.

Comme vous pouvez le constater par la diversité des thèmes et leur lien éventuel avec la qualité de l'éducation, la CONFEMEN a développé sur la question, rien que sur la période de 2006 à 2010, une vaste réflexion animée par des experts de renommée mondiale, notre

“**Avons-nous rempli notre part de contrat ? C'est aux mandataires d'en juger et la ministérielle de Dakar sera justement l'occasion de faire le bilan de ce plan de relance.**”

objectif étant d'identifier sur les plans de la pédagogie, de la gestion, du partenariat en éducation, du curriculum, etc., les facteurs sur lesquels il va falloir mettre l'accent pour relever le défi de la qualité.

Vous allez bientôt passer le témoin à un autre ou une autre, après deux mandats bien remplis. Aujourd'hui, avec le recul, que représente la session ministérielle de Ouagadougou (Burkina Faso) où vous avez été élue pour la première fois ?

C'était en novembre 2002 et pourtant, je m'en souviens comme si c'était hier. Ouagadougou, c'est d'abord pour moi un moment de grande émotion que j'ai vécu avec beaucoup d'intensité d'autant que c'est la première élection qui consacre l'internalisation du poste de secrétaire général de la CONFEMEN. A l'unanimité, les ministres réunis à la 54^e session ministérielle avaient porté leur choix sur ma personne pour conduire la mise en œuvre du plan de relance de la CONFEMEN. Ce plan de relance est articulé autour de trois (3) grands axes que sont :

- l'axe 1 qui est relatif à l'information et à la communication ;
- l'axe 2 qui porte sur l'élaboration de nouvelles stratégies de politiques éducatives ;
- l'axe 3 qui est un axe de concertation en vue de la promotion des intérêts communs.

Ouagadougou est donc le symbole d'un contrat de confiance qui a été renouvelé en juin 2006 à Niamey. Avons-nous rempli notre part de contrat ? C'est aux mandataires d'en juger et la ministérielle de Dakar sera justement l'occasion de faire le bilan de ce plan de relance. Toutefois, je voudrais souligner que de l'avis des observateurs, la mise en œuvre de ce plan de relance a permis à la CONFEMEN d'engranger des gains substantiels en termes de visibilité, de positionnement au sein des instances internationales intervenant en éducation ou encore de promotion du point de vue de la Francophonie.

Justement, une revue des rapports et plaquettes d'évaluation du PASEC fait apparaître une croissance accélérée des activités de ce programme au cours de ces huit ans de mise en œuvre du plan de relance. Quelle en a été la valeur ajoutée ?

Vous relevez là quelque chose d'important car le PASEC est un outil privilégié de la CONFEMEN. L'appui qu'elle apporte aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques éducatives se fait, entre autres, par le biais de ce programme qui a une connaissance approfondie des difficultés et des contraintes auxquelles les pays sont confrontés. Sa spécificité par rapport à d'autres programmes du même type est que la méthodologie du PASEC tient compte, non pas seulement des facteurs scolaires pour apprécier et expliquer les acquisitions scolaires et les performances de nos systèmes éducatifs, mais également de l'environnement extrascolaire. Est-ce qu'un enfant qui n'a pas mangé peut

réellement apprendre ? Est-ce qu'un enfant qui parcourt dix kilomètres à pied pour aller à l'école peut être suffisamment motivé pour apprendre ? Comment améliorer l'apprentissage de l'enfant lorsqu'il ne dispose de manuels scolaires qu'à l'école et encore ? Bref, nous avons une vision d'ensemble de l'institution scolaire qui ne peut en aucune façon être dissociée de son milieu. C'est pourquoi le PASEC englobe, dans ses analyses, tous les facteurs susceptibles d'influer positivement ou négativement sur les acquisitions scolaires. Chaque évaluation, qu'elle soit diagnostique ou thématique, voire un suivi de cohorte, dégage les facteurs de réussite scolaire et propose des pistes de politiques éducatives.

Aujourd'hui, grâce à un renforcement de son personnel qui est passé au cours de ces huit ans, du simple au double (de quatre à huit), il nous a été possible d'accroître sensiblement le nombre d'évaluations et de répondre ainsi aux demandes croissantes des pays. De 2003 à 2010, nous sommes passés de 3 à 7 pays bénéficiant de l'évaluation PASEC par biennum. Pour y arriver, il nous a fallu aussi revoir le rythme d'exécution des activités pour respecter les chronogrammes établis dans le cadre des conventions que nous signons avec les pays qui sollicitent l'expertise de la CONFEMEN dans le domaine de l'évaluation.

Le PASEC intervient sur un segment assez pointu du secteur éducatif où bon nombre de pays n'ont pas forcément les compétences et les ressources nécessaires. L'évaluation des systèmes éducatifs est pourtant déterminante pour apprécier la portée et l'impact de nos choix straté-

giques. Elle ne peut donc être une activité périphérique mais bien un élément qui doit être au cœur même du dispositif institutionnel.

Nous avons actuellement évalué plus de 25 pays en Afrique subsaharienne et nous allons étendre le programme du PASEC dès l'année prochaine dans les pays d'Asie du Sud Est, à savoir le Cambodge, la République démocratique et populaire lao et le Vietnam.

Le PASEC, c'est également le renforcement des capacités avec les ateliers de formation organisés chaque année au profit des membres des équipes nationales PASEC. Notre objectif est de contribuer à l'émergence dans les pays de pôles d'expertise dans le domaine de l'évaluation pour une véritable culture de l'évaluation.

En outre, grâce à la crédibilité du PASEC, entre autres, nous bénéficions de l'appui de la Banque mondiale, de l'Agence française de développement et de plusieurs autres organismes pour le renforcement de cet outil et l'amélioration de ses performances.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué durant les 8 ans passés en qualité de Secrétaire générale de la CONFEMEN ?

Beaucoup de choses. Notamment cet aspect de diversité que représente la CONFEMEN qui regroupe des États du nord et du Sud des 5 continents. Ceci est une véritable richesse. La CONFEMEN est devenue un espace d'échanges, de concertation, de mutualisation. Je sors très enrichie. Cette diversité se vit même

“ La diversité au sein de la CONFEMEN se vit au sein du STP où Canadiens, Africains de diverses nationalités, Suisses, Français, etc., travaillent en véritable symbiose.”

au sein du STP où Canadiens, Africains de diverses nationalités, Suisses, Français, travaillent en véritable symbiose. Sur le plan professionnel, j'ai travaillé, au niveau de mon pays, à toutes les strates du système éducatif : enseignante, puis encadreur pédagogique, ensuite gestionnaire du système éducatif au plus haut niveau. Je viens de bénéficier d'une expérience internationale. Cela me permettra de mieux servir le système éducatif, l'éducation et la francophonie, de participer à la réflexion de la communauté éducative internationale. L'éducation étant un éternel chantier, on peut toujours apporter sa pierre à l'édifice qu'on continuera de construire et d'améliorer. Je profite de l'occasion pour présenter mes remerciements et ma gratitude aux États et gouvernements membres qui m'ont fait confiance en m'accordant deux mandats. Ils m'ont beaucoup soutenue. Je parle bien sûr des ministres de l'Éducation, des experts, des correspondants nationaux, mais bien évidemment de tous les collègues du STP, ceux qui sont là ou qui sont aujourd'hui partis. Le plan de relance de la CONFEMEN qui a été mis en œuvre, est une œuvre collective. Je leur présente ma reconnaissance. J'ai tiré un grand profit de mon passage à la CONFEMEN. De mon côté, je crois avoir apporté ma modeste contribution à l'édification de l'institution, pour des systèmes éducatifs performants dans l'espace francophone.

“ Grâce à la crédibilité du PASEC, entre autres, nous bénéficions de l'appui de la Banque mondiale, de l'Agence française de développement et de plusieurs autres organismes pour le renforcement de cet outil et l'amélioration de ses performances.”



Réunion-débat sur les facteurs essentiels de la qualité de l'Éducation à Bujumbura

Développement des systèmes éducatifs

La question de la qualité, un défi pour les pays

Les curricula, le manuel scolaire, la valorisation du métier d'enseignant et la réduction des redoublements, la recherche en éducation et la gestion de la carrière des enseignants. Tels sont les éléments qui sont retenus pour améliorer la qualité des systèmes éducatifs notamment africains.

THÉMATIQUES



rencontres

Lors de la réunion-débat, plusieurs communications ont été faites, allant de la nécessité de refonder nos systèmes éducatifs à la prise en charge efficiente de la carrière de l'enseignant en passant par la réforme des curricula. Présentant une communication sur : «La refondation des systèmes éducatifs : socle d'une Éducation de qualité», s'articule autour de trois axes principaux». Il s'agit de l'exploration du concept «Éducation de qualité» ; les principaux facteurs d'une Éducation de qualité et la refondation des systèmes éducatifs comme la perspective. M. Adama Samassekou, Secrétaire exécutif de l'Académie africaine des langues (Acalan), s'appuyant sur la définition du Pr. Joseph Ki-Zerbo qui entend par Éducation, «non seulement l'éducation scolaire d'importation coloniale, mais aussi l'éducation traditionnelle», a affirmé qu'il n'y a pas «d'éducation isolée d'une société» et que le développement de l'Afrique passe par «l'africanisation des programmes». Il a noté que tout développement humain durable passe par «la prise en compte des valeurs économiques, sociales et culturelles dont récite le milieu dans l'élaboration des curricula et la mise en œuvre des méthodes pédagogiques appropriées». Il a listé, parmi les facteurs d'une éducation de qualité, entre autres, les curricula, le manuel scolaire, la valorisation du métier d'enseignant et la réduction des

redoublements, la recherche en éducation et la gestion de la carrière des enseignants face aux contradictions et aux diverses manifestations de la crise scolaire. M. Samassekou a prôné «la refondation des systèmes éducatifs africains sur la base d'un multilinguisme fondé sur la langue maternelle».

La réforme des curricula

Dans sa communication sur : «La réforme des curricula au cœur de la refondation des systèmes éducatifs», l'ancien Directeur de la planification et de la réforme de l'éducation (Dpre) du Sénégal, M. Mbaye Ndoumbé Guèye a défini l'Éducation de qualité comme celle qui «minimise l'échec scolaire, à défaut de l'annuler, et permet à l'individu de s'insérer de manière harmonieuse dans son milieu tout en restant ouvert aux autres et de s'adapter aux transformations de son environnement», non sans expliquer les raisons qui ont poussé nombre de pays, sur recommandation de la Confemen, à s'engager dans des réformes curriculaires axées sur «l'approche par les compétences pour remédier aux insuffisances de la pédagogie par objectifs». Il a recommandé «la prise en main de la réforme des curricula par les États avec l'appui d'experts, la mobilisation de ressources suffisantes, la formation des enseignants et la mise en place d'un dispositif de conception et de pilotage».

Rôle du manuel scolaire

«Le manuel scolaire : élément déterminant dans les apprentissages : les ratios élève/manuel, quel impact ?» a été le 2^e sous-thème de la rencontre. Deux exposés de cadrage ont été présentés : le premier est intitulé le manuel scolaire : élément déterminant dans les apprentissages : «le ratio élève/manuels»

et le second «les politiques du manuel scolaire/production, gestion et distribution». Premier à présenter, le Pr. Pierre Fonkouda, Professeur titulaire des Universités, Chef de département des sciences de l'éducation, Université de Yaoundé I, a lié le thème à 4 concepts clés, à savoir : le manuel scolaire, la qualité de l'enseignement, la qualité des apprentissages et le rendement de l'élève. Quant à Toussaint Yaovi Tchitchi du Bénin, Maître de Conférences en linguistique et langues à l'Université d'Abomey Calavi du Bénin, son exposé a porté sur 5 parties : la définition du manuel scolaire et de ses fonctions et sur les deux grandes catégories de manuels ; les fonctions du manuel scolaire ; les différentes étapes de la chaîne du livre ; les mécanismes de gestion et de distribution du manuel ainsi que les mécanismes de financement de l'édition locale et les aspects législatifs comme la définition de politiques nationales du manuel scolaire, l'adhésion des pays francophones d'Afrique à l'Accord de Florence (1950), au Protocole de Nairobi (1976) et les conventions sur les droits d'auteurs, y compris le copyright.

Du métier de l'enseignant

«Le métier d'enseignant, quel rôle pour la qualité de l'Éducation ?» a été présenté par M. Oumarou Hamissou, Consultant en économie et en planification de l'Éducation. Il a noté que selon des rapports de la Banque mondiale, de l'ADEA, de l'Ocde et des études du PASEC menées en 1995 et 2004 dans les pays d'Afrique francophones, «la qualité de l'Éducation reste et demeure un défi pour les systèmes éducatifs africains». Tout en admettant que des progrès significatifs ont été réalisés ces dernières années, le conférencier a déploré «la faible efficacité interne et les imperfections en matière de gestion administrative et pédagogique de ces sys-

tèmes». Son intervention a montré la place «capitale» de l'enseignant dans l'acquisition des compétences puisque les études du Pôle de Dakar et du PASEC soulignent qu'il participe à «24% dans l'amélioration de la qualité des apprentissages». Mais, si le recrutement de volontaires et de contractuels de l'éducation pour répondre aux exigences d'accélération de la scolarisation et à l'insuffisance de ressources pour financer le secteur, a eu des «incidences positives, notamment l'amélioration de l'accès de l'école, la non-interruption des enseignements même en période d'hostilité, la création d'écoles dans les contrées sous-scolarisées, en même temps qu'elle a permis de résorber le chômage de diplômés du secondaire et du supérieur», il n'en demeure pas moins qu'il a créé quelques «insuffisances» qui se traduisent par des «signes de démotivation et de malaises générés par une situation peu motivante et une perspective de carrière peu rassurante».

La question des redoublements

«La réduction des redoublements : levier efficace pour accroître l'accès à une Éducation de qualité». Il a été développé par M. Jean Noël Senne, conseiller technique au Pasec. Il a noté que le redoublement fait l'objet de «nombreuses réformes» et que pour la Confemen, la baisse des taux de redoublement apparaît comme «l'un des leviers les plus efficaces pour accroître l'accès à une Éducation de qualité». L'étude de cas a porté sur Madagascar. Elle a été présentée par M. Mamy Hajavola Razafindralambo, membre de la délégation malgache.

Rappelant que le redoublement est avant tout, «le reflet de dysfonctionnements du système éducatif et un indicateur de qualité», les participants ont recommandé, entre autres, la création d'un cadre normatif consensuel favorisant la réduction du redoublement ; le renforcement des capacités organisationnelles et techniques à tous les niveaux (central, décentralisé et à la base) en matière d'évaluation et de suivi des acquis scolaires ; la fixation d'objectifs de réduction du taux de redoublement et l'intégration d'indicateurs d'efficacité pédagogique ; le renforcement des capacités des enseignants, en formation initiale et continue, à la maîtrise de la pédagogie de la réussite (planification des apprentissages, évaluation, remédiation) ; la mise en place d'un dispositif de suivi et d'encadrement de proximité des équipes pédagogiques.

Redoublement, absentéisme, grèves, manque de formation...

Ces facteurs qui influent sur l'apprentissage (suite de la page 7)

l'école soit une femme «favoriserait l'apprentissage des filles». Actuellement, signale l'étude du PASEC, «50% des élèves de 2^e année suivraient des cours tenus par une femme tandis qu'ils seraient seulement 22% en 5^e année». L'effet positif de la formation professionnelle initiale et continue est aussi net même si on note des paradoxes. Car pour certains pays, l'effet est «négatif» sur les acquisitions des élèves. Cela, du fait de la faiblesse de niveau des maîtres qui suivent la formation, de la faible qualité des formations dispensées; la réduction du temps d'apprentissage des élèves puisque les maîtres en formation ne sont pas souvent remplacés. «Dans les 6 dernières évaluations PASEC, en moyenne, 35% des élèves ont des enseignants n'ayant suivi aucune formation initiale. Aux Comores, les élèves sont 58% à suivre des cours donnés par des enseignants qui ne possèdent aucune formation initiale contre 8% au Burundi. 47% des élèves ont des enseignants qui ont une formation professionnelle initiale d'un an». La disponibilité de manuel est aussi un atout de taille. Malheureusement, le taux de possession d'un manuel varie d'un pays à un autre. «Les élèves seraient respectivement 5,5% au Burundi à posséder un livre de français qu'ils peuvent emmener à la maison et 60% en Côte d'Ivoire. En ce qui concerne les livres de mathématiques, ils sont 3% au Burundi à disposer d'un livre de mathématiques en classe pouvant être apporté à la maison tandis qu'au Sénégal ce taux avoisinerait les 49%». L'âge d'entrée tardif à l'école, le genre de l'élève, l'implantation géographique de l'école, les effectifs pléthoriques ainsi que les travaux extrascolaires (dans les champs, ou petits commerces) sont également des freins à l'apprentissage des élèves.

L'apprentissage, un phénomène complexe

Le rapport fait aussi remarquer que l'apprentissage scolaire est «un phénomène complexe et ambiguë dont l'analyse mérite une attention toute particulière». Car, alors qu'on s'attendait à ce que certains facteurs ou intrants de niveau classe (notamment les manuels scolaires, la formation de l'enseignant, etc.) et certaines

caractéristiques de l'école (profil et gestion du directeur, implication de la communauté éducative, infrastructure et matériels disponibles) aient des effets bien plus importants sur la progression des élèves et même



expliquer une grande partie des différences d'acquisitions scolaires entre les élèves, il n'en est rien. D'une manière générale, «le score qu'obtient l'élève en fin d'année dépend principalement de son score de début d'année (niveau initial), ce niveau initial expliquant, à lui seul, 39,8% du score final», note l'étude. Pendant ce temps, les caractéristiques connues de l'élève, de son maître, de sa classe et de son école n'expliquent que «11% de la variation des scores finaux entre élèves». Mieux, la capacité pour les systèmes éducatifs à faire progresser les élèves pendant l'année à partir d'intrants pédagogiques (mesurés par les caractéristiques de la classe, de l'enseignant et de l'école) est «globalement faible». L'étude note qu'au-delà des pratiques enseignantes, tout cela pose la question de la dynamique partenariale qui mérite d'être mieux appréhendée d'autant plus que la procédure de collecte des données contextuelles dans les évaluations PASEC «n'est pas à même de capter les facteurs liés aux pratiques de classes et plus largement à la gestion des établissements scolaires». À signaler que le PASEC est en train de travailler sur l'élaboration d'une grille d'observation des pratiques enseignantes et une autre d'observation de la gestion de l'école en vue d'améliorer la qualité des données collectées. S'y ajoute une fiche de collecte de données financières permettant de mieux appréhender les notions de coût-efficacité des mesures de développement des politiques éducatives afin de doter les États et gouvernements membres de la CONFEMEN bénéficiaires du programme PASEC «d'un outil plus performant et mieux adapté pour appuyer les décideurs et, plus largement, les acteurs des communautés éducatives nationales et internationales dans la déclinaison des politiques éducatives».

Assises sur les réformes curriculaires de Brazzaville

Pour une refondation des systèmes éducatifs



Refonder absolument l'école de base en adaptant les curricula aux finalités de l'école. Tel était le fil conducteur des assises qui se sont tenues du 05 au 09 juillet 2010 à Brazzaville (Congo).

L'objectif des ces assises étaient de poser et d'analyser toute la problématique des réformes curriculaires (concept, état des lieux, difficultés, conditions de mise en œuvre, résultats, etc.), de voir leur évolution et de dégager de nouvelles perspectives. D'autant plus que les réformes des curricula entamées par nombre de pays membres de la Confemen le sont dans un contexte économique difficile, comme l'a noté Mme Hadiza Hima, Secrétaire générale de la Confemen. Les réformes actuelles doivent permettre de définir les profils de compétences et de sortie des élèves, en lien avec la réalité socio-économique de l'élève tout en permettant d'améliorer la qualité et la pertinence des apprentissages par une adaptation des contenus aux besoins éducatifs fondamentaux. Car, avait fait remarquer la Directrice du Breda, Ann Thérèse Ndong-Jatta, «56 millions d'enfants n'auront toujours pas accès à l'Éducation en 2015 et des millions d'enfants quittent l'école sans avoir acquis des compétences de base».

Différence entre curriculum et programmes

Introduisant la conférence générale sur le thème : «La refondation des systèmes éducatifs et les réformes curriculaires, en lien avec les objectifs de l'EPT», le

Pr. Philippe Jonnaert, citant SADLER (1990), a rappelé que les réformes curriculaires doivent prendre leur ancrage dans les réalités sociales, culturelles, historiques, économiques, géographiques, linguistiques, ethniques et politiques locales, non sans relever la « confusion entretenue entre le curriculum et les programmes d'enseignement ». Pour lui, le curriculum mobilise « différents types de savoirs pour résoudre des situations complexes et singulières d'enseignement et apprentissage ».

Il a cependant attiré l'attention des participants sur « la reproduction d'un modèle de curriculum importé ou reproduit mécaniquement ». Précisant que « le curriculum représente pour le système éducatif ce que la constitution est pour un pays », le Pr. Philippe Jonnaert a souligné la nécessité d'une « meilleure formulation des politiques curriculaires » qui doit reposer sur « la consultation, la concertation, la négociation, la planification stratégique et la participation de tous en vue de favoriser une bonne appropriation, gage d'une mise en œuvre efficace et efficiente ». En d'autres termes, il doit être participatif. Il a noté que l'enseignant, à travers sa pratique de tous les jours fondée sur des situations et processus d'enseignement-apprentissage, doit être le « principal sujet » des objectifs et résultats des politiques éducatives,

définis autour de l'accès, de l'équité, de la qualité et de l'efficacité interne et externe. Puisque l'école et la classe sont les « lieux décisifs des changements visés par les politiques éducatives ». Dans les sessions thématiques, il a été noté la pluralité d'approches par les compétences (Apc) dans les pays du Nord. Dans les pays du Sud, une étude menée au Cameroun, au Gabon, au Mali, au Sénégal et en Tunisie, a noté la nécessité de passer « du savoir à la compétence » tandis que l'exposé présenté par a prôné une « approche holistique de l'éducation » pour assurer la réussite de l'apprenant.

Curriculum participatif

Il a été surtout relevé, lors de cette rencontre que toute réforme curriculaire doit « reposer sur la philosophie, la culture, la vision et la mission nationale des pays/sociétés. Cette vision et mission doivent être largement partagées pour garantir leur appropriation: être clairement définies, etc. Des difficultés sont relevées sur la question de l'implantation des curricula dans les écoles. Elles sont liées à l'instabilité au niveau conceptuel, les formations insuffisantes et incomplètes, particulièrement pour les enseignants dont le statut change, les dépendances financières et conceptuelles ainsi que les insuffisances du modèle top-down.

Pratique de classe et environnement scolaire

Focus sur la centralité de l'enseignant

La centralité de l'enseignant était au cœur de la réunion-débat sur la pratique de classe et l'environnement scolaire et extrascolaire dans l'espace francophone, tenue du 4 au 7 mai 2009, à Dakar.

La réunion-débat sur la pratique de classe et l'environnement scolaire et extrascolaire dans l'espace francophone a été tenue du 4 au 7 mai 2009, à Dakar. Elle avait, entre autres objectifs, de faire l'état de la situation de la pratique de classe et de l'environnement scolaire et extrascolaire depuis les réformes ; de présenter l'évolution de la recherche en la matière ; de partager des pratiques enseignantes jugées efficaces ; d'analyser la situation actuelle du rôle renouvelé de l'enseignant et des compétences professionnelles à développer pour remplir sa mission éducative ; dégager des pratiques porteuses relatives à l'enseignant, notamment sur sa formation initiale et continue. Ce qui permettrait une meilleure compréhension du rôle de l'enseignant et de l'importance du développement professionnel ; d'identifier des pratiques porteuses pour favoriser les apprentissages ; cibler les difficultés rencontrées freinant l'accomplissement efficace de la tâche professionnelle de l'enseignant, etc.

Présentant la conférence introductive, sur le thème : «La pratique enseignante et son rôle dans la qualité des apprentissages», M. Mamadou Ndoye, expert international en éducation, a défini la pratique enseignante ou d'enseignement comme «l'ensemble des activités de l'enseignant orienté vers les savoirs et les compétences de celui-ci ainsi que par les fins et normes de la profession d'enseignant et mis en œuvre dans un milieu pédagogique particulier». Selon le conférencier, les pratiques enseignantes s'actualisent à travers «une diversité de savoirs, une diversité de pratiques, une diversité d'enseignants, une diversité de situations», non sans préciser qu'il existe, dans la pratique enseignante, «l'universalité et la stabilité de certaines fins et normes de la profession». Il a beaucoup insisté sur «la place et le rôle de l'enseignant au cœur de la formulation des politiques éducatives qui doit reposer sur la consultation, la concertation, la négociation en vue de favoriser une bonne appropriation, gage d'une mise en œuvre efficace et efficiente, notant que «l'école et



la classe sont les lieux décisifs des changements visés par les politiques éducatives».

Rôle de l'enseignant

Durant cette rencontre, la place et le rôle de l'enseignant, premier facteur de qualité, ont été au centre des débats surtout dans un monde en pleine mutation. «Compte tenu du changement perpétuel observé dans le monde, la formation devrait permettre à l'enseignant d'être, sur le plan professionnel, constamment en situation de remise en cause et d'adaptation, d'où la nécessité de devenir un praticien réflexif en mettant à sa disposition des outils et des méthodes appropriés ainsi qu'en valorisant son statut», a noté le Pr. Paré-Kaboré. Par ailleurs, la dimension genre doit être intégrée dans la formation de l'enseignant. Car, constituant la pièce maîtresse de la construction du savoir, l'enseignant doit être «complet, un guide, un praticien réflexif capable de s'adapter en permanence, un accompagnateur dans le développement des compétences disciplinaires et transversales chez l'élève». À cet effet, il faut systématiser la formation initiale et continue, renforcée par la pratique réflexive et alimentée par les résultats de la recherche (recherche participative, recherche-action, recherche collaborative, etc.) ; intégrer dans le processus de formation initiale et continue l'éthique et la déontologie professionnelle ; valoriser les enseignants en fonction des formations suivies au cours de leur carrière.

S'adapter aux nouvelles exigences de la société

L'école, de l'avis des experts, ne semble pas s'adapter aux nouvelles exigences d'une société en évolution. Il a été ainsi re-

commandé d'adopter l'approche par les compétences (APC) mais surtout de travailler à ancrer le partenariat perçu comme «une des principales stratégies pour réaliser les objectifs de l'EPT», en développant «un plaidoyer et un lobbying pour renforcer l'ouverture de l'école à la communauté». La question de l'adéquation entre le curriculum officiel et le curriculum implanté a aussi été au cœur de cette rencontre. De l'avis des participants, pour promouvoir un enseignement de qualité efficace et équitable pour tous et pour réduire les écarts entre les différents curriculums (officiel, implanté et réalisé), il est nécessaire d'œuvrer pour une harmonisation des actions des décideurs politiques et des partenaires techniques et financiers (PTF) ; de stabiliser et de pérenniser la structure de pilotage du curriculum et la doter des moyens de fonctionnement ; créer les conditions d'implication de tous les acteurs (enseignants, société civile, communautés, syndicats, parents, élèves) et éviter les réformes curriculaires intempestives. Mais également harmoniser et clarifier la terminologie des curricula et définir les niveaux d'exigences ; réviser périodiquement les curriculums officiels pour une meilleure adaptation aux besoins des élèves ; harmoniser les formations données par différentes structures ; renforcer l'accompagnement professionnel des enseignants pour réduire l'écart entre curriculum officiel et curriculum implanté ; équiper les écoles en matériels pédagogiques adéquats, suffisants et à temps, ainsi que d'autres outils de gestion et s'assurer de l'utilisation effective des manuels par les élèves ; impliquer activement les enseignants dans un développement professionnel pour une maîtrise effective de la matière enseignée, des méthodes pédagogiques et des procédures d'évaluation des apprentissages.

ilsontdit

à propos du cinquantenaire

04

La CONFEMEN, un réseau et une communauté de pratiques exemplaires

Pr Afsata PARE/KABORE

Université de Koudougou (Burkina Faso)

L'intérêt immédiat manifesté par la Nouvelle secrétaire générale pour les activités du PASEC sans assaillir celui-ci d'une présence intempestive, les invitations à nous (membres du CS du PASEC) adressées par elle pour d'autres activités de la CONFEMEN ont vite fait de me situer par rapport aux responsabilités et ambitions réelles de cette institution qu'est la CONFEMEN et dont le PASEC n'est qu'une dimension (une dimension certes très importante) parmi d'autres que j'apprenais à découvrir et dont j'apprenais à apprécier les liens de fonctionnalité.

Oui, la relance de la CONFEMEN, mandat confié à Mme HIMA lors de son élection, me semble bien une réalité sur tous les plans. Pour ne prendre que l'exemple du PASEC, les évaluations se sont multipliées et se sont diversifiées et beaucoup plus de pays ont été bénéficiaires ; les outils d'évaluation ont été revus et améliorés ; la diffusion des résultats est intensifiée et se fait selon différentes modalités ; etc. Tout ceci donne, à l'occasion de ce cinquantenaire, l'assurance nécessaire à cette institution pour affronter les 50 ans à venir des systèmes éducatifs de nos pays.

BRAVO À LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ET À TOUTE SON ÉQUIPE, BON VENT À LA CONFEMEN POUR LE PLUS GRAND BIEN DE L'ÉDUCATION DANS LE MONDE FRANCOPHONE !

01

Guy PELLETIER, Ph.D.

Professeur, Université de Sherbrooke et de Montréal, Canada

www.guyelletier.ca

Au cours des 50 dernières années, la CONFEMEN a été, pour les États et les gouvernements membres, à la fois une source et un lieu incontournable de concertation, d'échanges et de partage d'expériences et de pratiques à valoriser dans l'amélioration continue de leurs systèmes éducatifs. Mais la CONFEMEN est encore beaucoup plus que cela : elle constitue une *communauté de pratiques professionnelles* pour les Ministres de l'Éducation de la francophonie et leurs cadres supérieurs.

Au cours des dernières décennies, j'ai eu l'occasion d'intervenir régulièrement dans de nombreux pays de la francophonie, et cela, notamment auprès de la haute direction des ministères de l'Éducation. J'ai ainsi eu l'occasion d'être en contact avec plusieurs Ministres et j'ai régulièrement réalisé que la CONFEMEN constituait un puissant réseau de partage et de formation pour ces femmes et ces hommes qui acceptaient un jour l'un des défis les plus élevés au sein d'un gouvernement : être Ministre de l'Éducation...

Comme tout réseau, sa force et sa faiblesse résident dans la volonté et l'engagement des membres qui le constituent et du leadership de l'équipe qui en assume la direction et le pilotage. On ne peut qu'espérer que le dynamisme de ces dernières années se poursuive et devienne une tradition pour les décennies à venir...

Dr Rakissouiligri Mathieu OUEDRAOGO,

Maître Assistant à l'Université de Ouagadougou

Ancien ministre de l'Éducation de base du Burkina Faso

Ancien ministre, Président en exercice de la CONFEMEN de 2002 à 2004

Huit années après, il est heureux de constater que la mise en œuvre diligente du plan de relance de Ouagadougou a permis à la CONFEMEN de se hisser aujourd'hui au rang des institutions respectables et respectées dans le domaine de l'éducation, de promouvoir et de défendre le point de vue des pays francophones à toutes les grandes rencontres internationales consacrées à l'éducation et à la formation. En outre, en collaboration avec d'autres institutions spécialisées comme la Banque Mondiale, l'UNESCO, l'Unicef, la Banque Africaine de Développement, (BAD), l'Association pour le développement de l'Éducation en Afrique (ADEA), la Banque Islamique de Développement, (BID) FAWA, etc., la CONFEMEN a largement contribué à créer les conditions d'éligibilité des systèmes éducatifs des pays membres aux financements internationaux, tout en jouant de manière fort appréciable son rôle d'orientation de la programmation de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie dans le domaine de l'éducation et la formation.

La CONFEMEN est redevenue ainsi, « le lieu naturel de dialogue politique et de convergence des initiatives prises par la Francophonie en faveur de l'Éducation. Le plan de relance a donné lieu à une sorte de renaissance de la CONFEMEN, lui permettant d'acquérir une notoriété et une visibilité inimaginables les années précédant la 50ème session ministérielle de Ouagadougou.

02

Roger FERRARI, Président du CSFEF

Pour le CSFEF et son réseau de syndicats, la CONFEMEN est la seule institution multilatérale de l'éducation qui a su mettre des syndicalistes enseignants à la même table que les ministres de l'éducation. Ainsi la dynamique partenariale a pris un véritable départ dans la réalité des questions posées aux systèmes éducatifs et à ses personnels. Les conférences ministérielles ont fourni un cadre de dialogue informel entre les ministres et les syndicats permettant ainsi de dissiper bon nombre de malentendus et parfois d'œuvrer à la résolution de certains problèmes. Les travaux sur la dynamique partenariale ont permis de jeter les bases d'un véritable partenariat entre les syndicats du CSFEF et la CONFEMEN. Votre institution a été un facilitateur de dialogue entre les syndicats et les ministres ainsi que leurs administrations. Un grand merci à la CONFEMEN et à sa secrétaire générale ADIZA HIMA pour le travail accompli. Et plaise à nos pays que ce travail continue avec le même enthousiasme pour renforcer encore cette dynamique partenariale dans laquelle nous nous sommes engagés.

03

05

Ahmed Ould Idey Ould Mohamed RADHI

Ministre de l'Enseignement fondamental de Mauritanie

Grâce au PASEC, nos systèmes éducatifs sont diagnostiqués, analysés sous tous les angles et des axes importants commencent à voir le jour, le pilotage, la gestion, la faiblesse de la qualité...

Des acquis importants ont été enregistrés, mais des défis nous attendent, à savoir le défi de l'amélioration de la gestion et du pilotage du système éducatif, l'amélioration de la qualité et le développement de l'enseignement technique et professionnel.

La CONFEMEN, forte de son expérience, devient une organisation profondément ancrée dans nos actions et porteuse de conseils pour tous les responsables de l'éducation, elle est l'espoir pour nos générations d'avoir accès à une éducation de qualité fondée sur une politique éducative soutenable dans un contexte mondial où les ressources se font de plus en plus rares. »

06

Martin ITOUA

Président en exercice de la FAPE

L'histoire retiendra donc que la plus ancienne des institutions de la francophonie : la CONFEMEN, a connu des avancées significatives et un extraordinaire parcours, gagnant ainsi en crédibilité, grâce au dévouement et au pragmatisme d'une Dame résolument engagée à marquer d'une pierre blanche son passage à la tête du Secrétariat Technique de la CONFEMEN.

La Secrétaire Générale de la CONFEMEN a su créer, durant tout son mandat, un large cadre de concertation, de dialogue, d'échanges et de partage avec toute la communauté éducative de l'espace francophone : Parents, Enseignants et Autorités éducatives...

Le Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs des États et Gouvernements membres de la CONFEMEN (PASEC), la pratique de la dynamique partenariale, la recherche constante de la qualité par l'amélioration de la pratique de la classe, l'immense production en livres et brochures et la parution régulière ainsi que la large diffusion de « CONFEMEN info » pour ne citer que cela, démontrent à suffisance l'abondante activité et le travail de fournis réalisés.

07

Simon Pierre FOUA,

Correspondant national de la CONFEMEN au Cameroun

La visibilité de la CONFEMEN se consolide au fil des ans. Qui cacherait sa fierté d'appartenir à cette institution qui dispose actuellement d'un vaste réseau d'experts du secteur de l'éducation et qui contribue de façon significative à l'élaboration et à l'évaluation des politiques éducatives dans l'espace francophone ?

08

Souleymane DIOP, ancien Secrétaire général de la CONFEMEN, de 1985 à 1988

En sa qualité d'institution francophone, LA CONFEMEN, grâce à l'efficacité de son action et l'excellence des résultats obtenus dans la transformation positives des systèmes éducatifs des pays membres et la formation des acteurs de l'éducation occupe une place prépondérante dans l'espace francophone.

A cinquante ans, LA CONFEMEN qui a vaincu les maladies infantiles, traversé la crise d'adolescence, se pose à présent comme une institution murie par l'expérience. Face à son destin, à coup sûr, elle saura puiser dans ses ressources à la fois intellectuelles, matérielle et financières pour faire face aux défis de l'Éducation et de la formation en ce 21^{ème} siècle naissant marqué par le retard de l'Afrique dans le domaine des sciences et de la technologie et l'immixtion des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans tous les aspects de la vie.

ilsontdit

à propos du cinquantième

09

Pierre VARLY, consultant, ancien coordonnateur du PASEC de 2005 à 2009

La CONFEMEN, toujours en pointe dans la réflexion sur l'éducation dans l'espace francophone. Un rouage essentiel pour des débats sans détours sur la qualité de l'éducation, un levier pour toujours plus de démocratie et de transparence dans les systèmes éducatifs. L'organisation certainement la plus efficace au niveau mondial dans la production de données, d'analyses et d'idées sur l'évolution des systèmes éducatifs. 50 ans que résonne sa voie, qu'elle soit toujours entendue !

Aïcha BAH DIALLO

La CONFEMEN est une institution incontournable en matière d'amélioration continue de l'éducation. Les réflexions qu'elle a menées et qu'elle mène, répondant aux besoins des pays membres, ont produit et produisent des documents riches et pertinents indispensables à la prise de décision dans les politiques et pratiques éducatives. On peut citer comme exemples le curriculum, la production de matériels scolaires, la formation des enseignants, le financement de l'éducation, l'enseignement secondaire, la gestion scolaire, etc. Il suffit de lire la "CONFEMEN - Info" pour avoir toute l'information sur les nombreuses actions de l'organisation.

Mon expérience avec la CONFEMEN se situe à trois niveaux:

- en tant que ministre de l'éducation de la Guinée
- au niveau de l'UNESCO, en tant que directrice de l'éducation de base et sous directrice générale adjointe puis sous directrice générale de l'éducation a.i.
- et en tant qu'expert.

La CONFEMEN est une institution incontournable en matière d'amélioration continue de l'éducation. Les réflexions qu'elle a menées et qu'elle mène, répondant aux besoins des pays membres, ont produit et produisent des documents riches et pertinents, indispensables à la prise de décision dans les politiques et pratiques éducatives. On peut citer comme exemples le curriculum, la production de matériels scolaires, la formation des enseignants, le financement de l'éducation, l'enseignement secondaire, la gestion scolaire, etc. Il suffit de lire la "CONFEMEN - Info" pour avoir toute l'information sur les nombreuses actions de l'organisation. La CONFEMEN a créé un espace de dialogue entre experts d'une part, et d'autre part entre experts et ministres de l'éducation pour la transformation qualitative de l'éducation afin de renforcer les politiques et les capacités de réforme.

Par ailleurs avec le PASEC, la CONFEMEN est devenue championne dans l'évaluation des acquis scolaires. Elle contribue ainsi à instaurer une culture de l'évaluation et de la gestion de la qualité de l'éducation dans les pays membres.

Il faut aussi souligner les partenariats fructueux que l'organisation a développés avec l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale, la BID, l'OCDE, etc. De même il faut souligner sa participation aux travaux des organisations comme l'ADEA, l'AFIDES, la FAPE, etc.

Aujourd'hui la CONFEMEN est devenue un partenaire incontournable de l'EPT. La secrétaire générale, Mme Hima Adiza, y a joué un rôle remarquable, grâce à son ouverture d'esprit, sa compétence, son professionnalisme et son humilité sans oublier sa bonne humeur. Il faut aussi reconnaître l'importante contribution de son équipe constituée de cadres engagés et compétents. C'est un plaisir de travailler avec elle et pour elle.

Dominique BARTHÉLÉMY

Correspondant national de la CONFEMEN au titre de la Communauté française de Belgique

Ayant déjà participé à plusieurs réunions internationales, je m'attendais à retrouver le rythme habituel de ce type de rencontres. Mais d'emblée, je me suis retrouvé dans un climat tout différent : l'engagement des participants, la qualité des interventions, la chaleur des relations étaient d'une autre nature. J'ai tout de suite perçu que je faisais partie de la « famille ».

Depuis 15 ans, cet état d'esprit est resté constant. Jamais, dans une autre réunion internationale, je n'ai ressenti cette volonté de faire avancer ensemble la réflexion, de construire en commun un espace de coopération ouvert, dynamique, innovant. L'engagement de tous les correspondants nationaux et du Secrétariat technique permanent sont restés au même niveau. Les semaines de travail en commun sur les documents de réflexion et d'orientation ont forgé un état d'esprit et une unité de conception qui fait aujourd'hui la qualité des productions de la CONFEMEN. L'analyse, menée en commun, des résultats du PASEC a donné une réelle crédibilité à l'institution. C'est ensemble que nous sommes parvenus à ouvrir un véritable espace de coopération entre les pays francophones et que différentes instances internationales reconnaissent aujourd'hui la qualité de nos travaux.

A l'heure du bilan, j'espère que l'état d'esprit qui nous anime continuera. La qualité des contributions de l'institution va de pair avec le climat d'engagement et d'amitié de ses membres. Personnellement, je ferai qu'il en soit ainsi

11

SAM OR Angkearoat**Correspondant national du Cambodge**

En tant qu'acteur du système éducatif, j'atteste du rôle pivot de la CONFEMEN tout à la fois instance de concertation et espace privilégié de la promotion de la qualité de l'éducation.

12

ilsontdit
à propos du cinquantenaire

13

**Patrick NKENGNE,
ancien conseiller technique au PASEC**

Je peux aujourd'hui dire que les actions de la CONFEMEN sont reconnues et transforment les comportements à plusieurs titres. D'un point de vue personnel, côtoyer des collègues très compétents et sympathiques a été bénéfique pour mon expérience personnelle ; d'un point de vue global, c'est surtout en écoutant les réactions des membres des équipes pays avec lesquelles nous avons travaillé qu'on mesure la portée des actions de la CONFEMEN. Je cite ici trois commentaires :

- « La CONFEMEN nous a permis de prendre conscience des problèmes de qualité que nous avons dans notre système éducatif »
- « C'est grâce à la formation reçue au PASEC que j'ai bien compris l'analyse des données »
- « Avec son approche d'analyse, la CONFEMEN cible plus spécifiquement les questions auxquelles nous sommes confrontés, en cela son approche est plus adaptée à nos pays ».

Ainsi, les actions de la CONFEMEN suscitent une grande satisfaction dans les pays, et on ne peut que lui souhaiter une bonne continuation dans ses travaux.

Luc CHATEL, ministre de l'Éducation nationale de la France

Je tiens à souligner combien la CONFEMEN revêt une importance particulière pour la France. En effet, sa stratégie de coopération éducative, précisée par le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), fixe cinq priorités, dont quatre entrent directement en synergie avec les missions de la CONFEMEN : accompagner les réformes des systèmes éducatifs dans les pays en développement ; promouvoir la qualité en éducation ; renforcer les capacités des pays partenaires et améliorer les conditions de réalisation des partenariats.

La CONFEMEN est à l'avant-garde des réflexions et actions en faveur de l'école. Elle a su prouver sa valeur ajoutée au bénéfice d'une francophonie humaniste. Il lui revient de poursuivre et d'approfondir une démarche dont la qualité et le rayonnement sont cruciaux pour les générations à venir.

14

Pr. Toussaint YAOVI TCHITCHI**Université d'Abomey-Calavi (Bénin)**

Les activités de la conférence des ministres de l'éducation nationale (CONFEMEN) ont permis à plusieurs cadres des ministères de renforcer leurs capacités dans divers domaines de compétences ; de l'organisation des séminaires thématiques aux différentes rencontres portant sur le développement des curricula, en passant par la mise au point des manuels et autres matériels didactiques pour la consolidation de l'assurance de qualité, voilà ce que je peux retenir des manifestations scientifiques de cette institution. Je n'oublierai pas l'appui de la CONFEMEN aux différentes missions d'enseignement et de recherche dans le cadre des échanges interuniversitaires ; je garde le souvenir d'un séjour au Canada où avec Jean-Claude Corbeil, certains collègues et moi-même avons eu le privilège de prendre part à un séminaire de deux semaines portant sur « politique et aménagement linguistiques », thème retenu depuis lors comme unité de valeur dans les enseignements du département des sciences du langage et de la communication de la faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'université d'Abomey-Calavi (Bénin) ; je reste convaincu que la CONFEMEN et les autres institutions francophones ne doivent pas faire du seul français l'instrument privilégié de la recherche scientifique et des communications institutionnalisées. Il faudra instamment rechercher et consolider le développement des autres langues partenaires, même si dans la logique, elles sont vouées à une mort certaine comme tous les organismes vivants. C'est mon souhait le plus cher pour le démarrage du prochain cinquantenaire.

15



CONFEMEN infos
www.confemen.org

CONFEMEN INFOS

est une lettre trimestrielle consacrée à l'actualité, à la recherche et au partenariat dans le secteur de l'éducation ainsi qu'à toutes les activités de la CONFEMEN dans le monde.

Elle est publiée par le Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN.

Directrice de publication : Adiza Hima

Rédacteur en chef : Modi Alzouma Moussa

Rédaction : Modi Alzouma Moussa

Conception Infographique : ©Studio Araignée Sarl

Collaboration : Anne Penda Sène, Fatou Ndoye, Agathe Fiset

Secrétariat technique permanent de la CONFEMEN

Complexe Sicap Point E, Immeuble C, 3e étage

Avenue Cheikh Anta Diop

BP 3220 Dakar-SENEGAL

Tél. : 221 33 859 29 79

Fax : 221 33 825 17 70

Email : confemen@confemen.org